



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU
PROVENCAL
REGION GRAND EST
COMITE DU HAUT-RHIN**

SIEGE SOCIAL: UCDS (Union des Comités Départementaux Sportifs du Haut-Rhin)
3, rue de Thann - 68200 MULHOUSE
Registre des associations : volume XXXV (35) Folio 17

**Compte rendu de l'Assemblée Générale 2018
du 20 janvier 2019**

Comité CD68 :

Présents : Messieurs MAURER Pierre, CASTELLANO Claudio, RABELLINO Michel, FRANC Michel et RIEGERT Julien.
Mesdames LEQUERTIER Chantal, STERNITZKY Michèle et WIEBELSKIRCHER Monique.

Excusé :

Sociétés présentes :

Cercle Bouliste d'Illzach, Club Bouliste Ludovicien, Pétanque Club Wittelsheim, Pétanque Club Issenheim, Pétanque Club de Rhodia, Mulhouse Pétanque Sport et Loisirs, Amicale Boules Munster, Pétanque Club du Rhin, Pétanque Club Fessenheim, Boule 2000, Pétanque Club Cernay les Cigognes, Pétanque Club Saint-Martin Colmar, Pétanque Club Biesheim, PC Sausheim, FC Guebwiller Pétanque, La Boule de Bart' et Pétanque Loisirs Les Acacias Altkirch.

Le Président, monsieur MAURER Pierre, ouvre la séance à 9h10.

Il remercie tous les dirigeants des clubs d'être tous présents, c'est une vraie satisfaction de voir tous les clubs du Haut-Rhin représentés.

Il remercie aussi le Président monsieur HERAS Daniel et les bénévoles du MPSL pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Avant de démarrer, il excuse l'absence de madame SCHMITT Karine, Présidente du Grand Est et de monsieur SCHMITT Didier, vice-président de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal et trésorier du Grand Est. Ils n'ont pu assister à cette AG pour cause d'intempéries sur la route.

Une minute de silence est observée en l'honneur de monsieur DESBOIS Michel, Président de la FFPJP, de monsieur ROSENZWEIG Gilles, Président du PC Rhin et pour toutes les personnes disparues en 2018 qui nous étaient proches.

Le quorum est atteint et le collège électoral est arrêté à 45 voix, la majorité absolue sera de 23 voix.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Le Président, monsieur MAURER Pierre prend la parole.

Nous arrivons déjà à mi-parcours du mandat que vous nous avez confié. 2018 aura été une année riche en événements avec beaucoup de satisfactions et quelques contrariétés.

Nos satisfactions au niveau départemental sont la réussite du national de Mulhouse où nous enregistrons une forte progression dans la participation tant chez les hommes que chez les féminines. Nous sentons un gros soutien de l'ensemble des acteurs qui le compose que ce soit notre Fédération, les acteurs économiques, les élus politiques et vous les clubs avec tous les bénévoles.

Notre deuxième satisfaction est la réussite collective des clubs tant au niveau de la participation que des résultats en championnats des clubs et en coupe de France. Nos résultats provençaux et la qualification d'une équipe cadets au Grand Est sont une autre source de satisfaction.

En troisième lieu, je veux relever nos relations avec vous les clubs, elles sont dans l'ensemble cordiales et très constructives, nous essayons de répondre quand c'est possible à vos demandes. C'est chez vous, au sein de vos associations que se construit l'avenir de la pétanque que ce soit chez les jeunes, les féminines et les retraités. Plusieurs clubs nous ont sollicités à leur AG nous y avons répondu présent.

2018, aura aussi été la première année de fonctionnement sous l'égide du Grand Est ; elle se sera très bien passée nous ne voulons plus être perçu comme les vilains petits gaulois qui contestons tout, l'heure est à la construction positive et nos 3 membres s'y emploient. Ils ont participé aux réunions, à la mise à jour des règlements et pour finir l'AG du Grand Est a été organisée à Munster je les en remercie.

Passons aux choses qui fâchent : nous avons été confrontés cette année à des actes d'incivilités qui ne sont pas restés sans réponse. Aujourd'hui il est intolérable de voir que certains se croient au-dessus des lois tout comme entendre que ces actes découragent les joueurs à venir le samedi. Nous ne laisserons pas passer ces actes à partir du moment où un rapport est rédigé. Cependant je voudrais vous rendre attentif d'une part au fait que notre commission de discipline est trop réduite en nombre de membres et d'autre part méfions-nous des jugements hâtifs les procédures demandent beaucoup de rigueur.

Tournons-nous à présent sur 2019, un certain nombre de changements nous attendent :

Au niveau national le calendrier unique fédéral se met en place, pour les compétitions officielles nous assistons à une uniformisation des tenues qui si elle provoque beaucoup de discussions et des complications au niveau des clubs j'en conviens, n'en est pas moins nécessaire pour la crédibilité et la lisibilité de notre sport. La Fédération a pris son temps, elle a beaucoup consulté avant de trancher.

Au niveau départemental nous poursuivrons les actions engagées en 2018 : aujourd'hui même 6 candidats arbitres sont en train de plancher pour rejoindre le corps arbitral et rajeunir sensiblement l'effectif. Au niveau des jeunes je suis particulièrement heureux de voir monsieur FEDERLE Thierry prendre en charge cette commission. Rien n'est facile dans cette catégorie qui a beaucoup souffert ces dernières années mais il a des idées, de la compétence, beaucoup de patience et de dynamisme nous le soutiendrons, nous réfléchissons aussi pour nous tourner davantage vers les écoles. Après la commission des arbitres et celle des jeunes c'est vers le développement du jeu provençal que nous nous tournons. Là aussi un référent départemental centralisera toutes les idées et actions : il s'agit de monsieur MILLEREUX Franck. En 2019, les équipes championnes départementales iront aux championnats de France, nous aurons le plaisir d'organiser cette année dans le Haut-Rhin les deux championnats provençaux Grand Est.

Merci pour votre attention.

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

Madame LEQUERTIER Chantal propose de ne pas le relire. Il n'y a aucune modification à y apporter et le PV est adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2018

La secrétaire, madame LEQUERTIER Chantal, prend la parole.

Bonjour, l'année 2018 a marqué le début du renouveau avec la mise en place de la région Grand Est et des premiers championnats régionaux, une médiatisation des événements pétanque de plus en plus présente et l'ambition de la Fédération de devenir sport olympique.

Avant de faire le point sur la saison écoulée, je tiens tout d'abord à remercier les Présidents, les Présidentes, les arbitres, les bénévoles, les membres des commissions et du comité pour leur disponibilité tout au long de cette année. Le comité est resté à l'écoute de tous les dirigeants et joueurs, et continue de construire sa politique sportive en tenant compte des différentes remarques et propositions mais en restant en accord avec les directives fédérales.

Un petit rappel des actions menées cette année :

- 6 réunions du comité constructives grâce à la bonne entente et à la solidarité entre les membres,
- 1 réunion de la commission des arbitres et 1 journée de formation à l'arbitrage,
- 1 journée de formation à l'utilisation du logiciel Gestions concours,
- 2 réunions des présidents,
- l'organisation d'un concours officiel en février,
- la coordination des journées de CRC, CRC-F et CRC-V avec les membres des clubs concernés et le CD67,
- l'accompagnement des équipes qualifiées aux championnats de France,
- des aides à la tenue de la table de contrôle lors de différentes compétitions,
- la remise des récompenses,
- des concours jeunes formés et le CRC jeunes avec le comité du Bas-Rhin,
- la réussite de l'organisation du National Mulhousien et National Féminin avec les bénévoles des différents clubs.

Toutes ces actions impliquent que les membres du CD68 soient présents et demandent une grande somme d'énergie. Elles rapportent aussi de l'argent qui est reversé dans les caisses pour la remise des récompenses ou autres actions du CD68.

De plus le CD68 a soutenu, encouragé et aidé les sociétés à organiser :

- les concours 55 ans et plus,
- les championnats départementaux,
- les concours officiels,
- les nouvelles compétitions proposées (Critérium, Grand Prix, 10h de Mulhouse...)
- l'organisation de concours toutes catégories lors des championnats.
- le championnat des clubs départemental senior, féminin et vétéran qui est un succès avec une participation de 29 équipes réparties dans les 3 divisions chez les seniors, 6 équipes féminines et 24 équipes vétérans réparties dans 3 groupes. Chaque équipe engagée a donné le meilleur afin de progresser dans sa propre division.

Le comité remercie toutes les sociétés qui ont contribué à la bonne organisation de toutes ces compétitions.

Nous allons maintenant faire un point sur les résultats sportifs et sur les différentes compétitions organisées dans le Haut-Rhin en 2018.

Je vous fais grâce de tous les résultats, nous les avons déjà évoqués lors de la dernière réunion des Présidents du 18 novembre et lors de la remise des récompenses.

Je rappellerai juste quelques bonnes prestations des joueurs et joueuses des clubs Haut-Rhinois au niveau national et régional (CNC, CRC), avec l'accession en CNC-F1 de l'équipe 1 féminine d'Illzach, de l'équipe 2 féminine de Colmar en CNC-F2 et le maintien de toutes nos équipes engagées en CNC, même si l'équipe d'Illzach 1 est rétrogradée en CNC2. 2018, ne fut pas marquée par un titre de champion régional mais ce n'est que partie remise. Nous noterons enfin les belles performances des équipes de Wittelsheim pour l'édition 2017/2018 et de Colmar pour l'édition 2018/2019 en coupe de France.

Lors du bilan de la commission sportive, des précisions supplémentaires seront apportées.

Pour l'organisation des manifestations, il y a eu l'organisation du 15^{ème} national Mulhousien et 10^{ème} National Féminin qui fut un rendez-vous incontournable et une très belle réussite fin août. Il sera reconduit en 2019, avec un soutien financier important de la ville de Mulhouse, avec l'aide de tous les bénévoles du CD68 et sera à nouveau étape qualificative pour les masters 2020.

Pour les concours 55 ans et +, la participation est toujours en hausse (nous avons distribué 6009 points en 2017, nous sommes aujourd'hui à 6359 points).

Le CDC et le CRC-Vétéran furent un succès.

Tous les concours et championnats inscrits au calendrier ont été tenus.

Nous comptons 942 licenciés en 2018, soit le même nombre qu'en 2017. À nous, tous ensemble, de motiver les licenciés à rester dans notre fédération et dans nos sociétés en leur proposant des manifestations (concours, entraînements, soirées ou journées conviviales...). Faisons vivre la pétanque.

Une nouvelle société nous a rejoint en 2018, il s'agit de la Pétanque Loisirs Les acacias d'Altkirch, avec à sa tête, monsieur Joao DE SOUSA PEREIRA, ce qui fait un total de 17.

En 2019, le CB Illzach et le PC Saint-Martin Colmar seront à nouveau reconnus club de Haut-Niveau.

Encourageons aussi les associations et les éducateurs à créer des écoles de pétanque ou des entraînements spécifiques pour les jeunes afin de les attirer dans notre sport, en partenariat avec les mairies et les écoles. 2 sociétés ont poursuivi en 2018, à savoir le CB Illzach et l'AB Munster qui ont organisé des sessions de découvertes et d'initiations à la pétanque avec les écoles primaires. Le club de Munster a aussi accueilli en avril une journée de championnat UNSS. C'est monsieur ROMANO Angelo, référent UNSS, professeur d'EPS et licencié à Munster qui a organisé cette journée. Elle sera reconduite en 2019. Espérons que les jeunes qui découvrent la pétanque rejoindront ensuite les clubs. Pour information, 2 écoles de pétanque sont labellisées dans notre département, le CB Illzach avec 3 étoiles et l'Amicale Boules Munster avec 1 étoile. A ce sujet, un éducateur, monsieur Thierry FEDERLE souhaite rejoindre le comité pour redonner un coup de nouveau à la politique jeune.

Cette année des nouveaux initiateurs ont rejoint la commission, à savoir messieurs ROMBACH Mickaël, GILLMANN Bernard et mesdames ROMBACH Estelle et DRIEUX Cinzia.

Le MPSL et le CB Illzach organisent aussi des activités avec des handicapés.

Du côté des arbitres, monsieur David HEMMERLIN a réussi avec succès l'examen d'arbitre départemental. En 2019, 6 arbitres stagiaires rejoindront le corps arbitral, nous leur souhaitons de réussir dans leur nouvelle vocation.

Je terminerai en disant qu'il faut continuer à encourager les joueurs à respecter l'adversaire, les dirigeants, les bénévoles et les arbitres et l'inverse est aussi valable. Le respect est primordial sur les terrains si on veut montrer une bonne image de notre sport.

Alors, Mesdames et Messieurs les Présidentes, les Présidents, nous vous encourageons à nous soutenir dans cette démarche et à nous apporter votre aide dans la construction de la politique sportive du département.

Je vous remercie pour votre attention. La secrétaire du Comité départemental.

RAPPORT DES COMMISSIONS

◆ Jeunes et éducateurs

Madame STERNTITZKY Michèle prend la parole.

Bonjour.

Cette année, nous avons 44 jeunes licenciés, 5 juniors, 15 cadets, 16 minimes et 7 benjamins qui ont pu participer aux différentes compétitions : celles organisées avec le Bas-Rhin (les jeunes formés et les CRC), les championnats départementaux et régionaux ainsi que les concours du samedi.

Points sur la saison 2018 :

➤ **Championnats départementaux :**

Les championnats départementaux, individuel, doublette et triplète ont été organisés et se sont bien déroulés.

➤ **Championnats Régionaux :** 2 triplettes benjamin/minime et 4 triplettes cadet et 1 triplète junior étaient engagées. L'équipe cadet : VILLARD Tim, ARNOLD Mattéo et CAZAUX Jimmy s'est qualifiée pour le France. Il y a eu de belles parties mais le goal average défavorable ne leur a pas permis de sortir des poules. Cette même équipe s'est distinguée lors des Masters jeunes en juillet.

➤ **Concours Jeunes formés :** 2 concours jeunes formés étaient programmés avec le Bas-Rhin et les Haut-Rhinois y ont participé.

➤ **CRC :** 1 journée à 2 tours et 1 journée à 3 tours.

1 équipe en Benjamins/Minimes Haut-Rhinoise, elle a participé au CNC en novembre et terminé dernière de son groupe.

5 équipes en Cadets/ Juniors dont 2 Haut-Rhinoise qui terminent respectivement 4^{ème} et 5^{ème}.

➤ **Initiateurs et éducateurs :**

4 nouveaux initiateurs ont rejoint la commission (messieurs GILLMAN Bernard, ROMBACH Mickaël et mesdames DRIEUX Cinzia et ROMBACH Estelle).

Pour la saison 2019 :

- Tous les éducateurs devront obligatoirement valider leur BF1 avant 2021, sinon leur diplôme ne sera plus valable. Une première session de formation (remise à niveau) est programmée à Hagondange les 2 ou 3 février 2019 en février, il faut s'inscrire en ligne.
Le CD68 propose d'inscrire tous les BF1 qui le souhaitent en 2020. Le coût est de 45€. Le diplôme sera alors valable pour 5 ans.
- Poursuite des concours jeunes formés avec le Bas-Rhin. Le calendrier vous a été présenté lors de la réunion des Présidents en novembre dernier.
- Sélection pour les espoirs féminins (nées entre 1997 et 2002) et pour les jeunes (nés entre 2004 et 2006). Inscription pour le 1^{er} avril.
- Nouvelle formule pour le CRC, il y aura 3 journées de rassemblement dans le Grand Est. En fonction des équipes engagées, il y aura ou pas une phase finale. 2 équipes en B/M et 2 équipes en C/J seront qualifiées pour participer au rassemblement CNC en novembre 2019.
Les lieux de rassemblement ne sont pas connus.
Le CD68 engagera 1 équipe en B/M et 2 en C/J.
- Championnats Grand Est (qualificatif pour le France). Toutes les équipes dans chaque catégorie qui auront participé au championnat départemental tripléte jeunes seront qualifiées pour le Grand Est.
- En 2019, les juniors ne pourront pas participer aux championnats départementaux seniors, ils devront jouer le championnat junior pour pouvoir se qualifier au France.
- Poursuite des concours du samedi en 2019, il serait bien qu'un responsable du club organisateur soit présent sur le terrain pour encadrer les jeunes. Une réflexion est menée pour organiser des concours à thèmes le dimanche (qui remplaceraient à l'avenir ceux du samedi).
Il n'y aura pas de concours jeunes le samedi si les jeunes jouent le dimanche.
- Bonne nouvelle pour 2019 : nouveau référent pour la commission des jeunes : monsieur FEDERLE Thierry.

Je vous remercie pour votre attention.

Monsieur FEDERLE Thierry prend la parole et propose des concours à thème en 2019 (un tête à tête jeune, des concours jeune + adulte, des concours propagande et un concours de tir). Les compétitions se dérouleront le dimanche après-midi. La conséquence, il n'y aura plus de concours officiels jeunes le samedi la veille d'un concours jeunes.

◆ **Commission des Arbitres**

Monsieur MAURER Pierre prend la parole.

Les arbitres ont assuré tant bien que mal l'ensemble des compétitions inscrites au calendrier.

Un nouvel arbitre a rejoint la commission d'arbitrage, monsieur David HEMMERLIN.

Actuellement, nous comptons 4 arbitres départementaux et 2 arbitres régionaux.

En décembre, 6 candidats à l'arbitrage se sont retrouvés pour une première journée de formation et en janvier pour un examen blanc.

La commission s'est réunie une fois pour préparer la saison et faire une mise au point sur les pratiques de chacun.

En 2019, la commission essayera de se réunir au moins deux fois.

Monsieur MAURER Pierre est responsable de la commission et monsieur CASTELLANO Claudio sera le formateur.

Monsieur HERAS Daniel pense qu'il faut un leader et que tous les arbitres soient en accord. Il faut que tous les arbitres appliquent les mêmes règles. Il faut une harmonisation dans toute la commission.

Monsieur HEMMERLIN David précise que de nombreux joueurs du CD68 sont indisciplinés.

◆ **Commission de Discipline**

Monsieur FRANCO Michel présente le bilan de la commission.

Je tiens à remercier les membres de la commission de discipline pour leur implication au sein de la commission car les affaires ont été nombreuses en 2018. J'espère qu'ils seront encore présents en 2019 et que le climat sera plus serein sur les terrains.

En 2018, 4 rapports ont été traités par les commissions de discipline du Haut-Rhin et de la Meurthe et Moselle.

Le 7 avril 2018, au PC Rhin, 2 suspensions de 6 mois ferme pour insultes, une confirmée en appel, l'autre réduite à 3 mois après appel.

Le 05 mai 2018, au PC St Martin à Colmar, 1 an ferme pour insultes à l'encontre d'un arbitre, pas d'appel.

Le 05 mai 2018, au PC St Martin à Colmar et le 26 mai 2018 au PC Rhodia à Chalampé. Ces deux affaires, suite à ma demande d'être dessaisi, ont été confiées à la commission de discipline de la Meurthe et Moselle par la FFPJP.

1 an dont 6 mois ferme pour insultes, 2 ans ferme et 2 ans ferme + reprise d'un sursis de 6 mois ferme datant de 2015 pour insultes et menaces.

Ces sanctions ont été confirmées en appel.

J'ai demandé d'être dessaisi du dossier concernant les insultes proférées sur le terrain du PC St Martin. La décision que nous aurions pu prendre pouvait être mal interprétée. C'est la première fois que je voyais un joueur s'accusant d'avoir insulté un autre, et ce, par écrit. Le geste est peut-être louable, mais d'après le code de discipline, il doit être sanctionné. Le Comité de Meurthe et Moselle a aussi pris le dossier du PC Rhodia car un joueur était impliqué dans les deux affaires.

Pour finir, je tiens à remercier les personnes qui ont accepté de témoigner dans ces différentes affaires. Sans témoin, il est difficile de régler une affaire.

Monsieur HEMMERLIN David déplore qu'une affaire n'ait été traitée que deux mois après les faits. Le joueur concerné a participé à tous les championnats à la suite et éliminé de nombreux joueurs. Il aurait dû comparaître en comparution immédiate (ce qui n'existe pas au niveau de notre Fédération) ou la licence aurait dû lui être retirée.

Le CD68 répond qu'il n'y a pas eu d'erreurs de procédures.

Monsieur HERAS Daniel déplore que la commission ait été écartée du traitement d'une affaire et qu'elle n'en ait pas été informée. Il donne sa démission de la commission. De ce fait, il démissionne de la commission de discipline.

C'est un problème de communication, ce n'était pas un souci de compétences de la commission.

Monsieur FORT Didier précise que la commission aurait dû prendre une sanction conservatoire.

Le rôle du jury est très important dans les actes de violence ou d'incivilité sur les terrains.

Monsieur MAURER Pierre précise que la commission est en danger, il faut qu'elle soit consolidée. 2 membres extérieurs sont insuffisants.

◆ **Commission sportive et technique**

Monsieur MAURER Pierre présente le bilan de la commission.

La commission ne s'est pas réunie cette année, et elle n'a pas tenu ses engagements, faire le tour de toutes les sociétés pour faire le point des infrastructures. Ce sera fait en 2019.

Au niveau national, 1/3 des licenciés sont concernés par le championnat des clubs. Au niveau de notre département, ce sont 500 licenciés sur 942 qui participent à cette compétition.

81 équipes du CD68, 10 équipes féminines, 68 équipes hommes et 3 équipes jeunes engagées en championnat des clubs.

Grosse satisfaction, très peu de forfait. La saison s'est globalement très bien déroulée. Il serait bien qu'il n'y ait pas de forfait. Faites attention quand vous engagez vos équipes, il faut qu'il y ait de 8 à 10 joueurs ou joueuses avec un coach dans chaque équipe.

En résumé, pour 2019 après les classements, nous nous retrouvons avec 6 équipes en CNC, 19 équipes en régional et 61 équipes en départemental, pour un total de **86 équipes**.

L'ensemble des résultats sont joints à ce rapport.

CNC, CNCF et CNCV :

- Relégation de l'équipe senior d'Illzach en CNC2, fini 7^{ème} de son groupe.
- Maintien de l'équipe de Colmar 1 qui finit 3^{ème} de son groupe et de Wittelsheim 1 qui finit 5^{ème} de son groupe en CNC3
- L'équipe féminine de Colmar 1 se maintient en CNCF2 pour 2019, mais l'équipe d'Illzach 1 accède au CNCF1.
- Une équipe Alsacienne présente en CNCV.

CRC, CRCF et CRCV :

Il n'y aura pas de changements en 2019 pour l'organisation.

- En CRC, les équipes de Sausheim 2 et de Wittelsheim 2 sont reléguées en CDC, maintien des équipes d'Illzach 2, de Sausheim 1, de Colmar 2 et 3, de Rhodia 1 et de Cernay 1 se maintiennent.
- Chez les féminines, l'équipe de Colmar 2 remporte le titre régional et accèdera au CNC féminin 2 en 2019. Les équipes de Guebwiller 1 et Issenheim 1 redescendent en CDC. Maintien de l'équipe d'Illzach 2.

- Chez les vétérans, les équipes de Rhodia 1, d'Illzach 1, de Fessenheim 1 et Colmar 1 se maintiennent en CRC Vétéran. Elles finissent de la 2^{ème} à la 5^{ème} place.
- CRC-BM : une entente entre les clubs d'Illzach, de Guebwiller et de Colmar a très bien fonctionné, grâce au travail de messieurs HIRLEMANN Daniel, FEDERLE Thierry et BOURGADE Christophe. Les jeunes terminent dernier au niveau national.

CDC, CDCF et CDCV :

- 29 équipes engagées réparties dans 3 divisions.
L'équipe de Illzach 3, championne du CDC monte en CRC chez les seniors. L'équipe de Boule 2000 1 accèdera aussi au CRC suite à la modification du nombre d'équipes engagées en 2019.
- 6 équipes féminines engagées. L'équipe de Rhodia 2, championne du CDCF monte en CRC féminin. L'équipe de Rhodia 1 accède aussi au CRCF suite à la montée de Colmar 2 en CNCF.
- 24 équipes engagées réparties dans trois groupes. Le titre en CDC vétéran revient à l'équipe du MPSL 1 et monte en CRC en 2019. L'équipe d'Issenheim 1 et de Colmar 2 terminent 1^{ère} de leur groupe mais perdent la phase finale.

Autres résultats :

- En coupe de France, pour l'édition 2017/2018, le PC Wittelsheim s'est incliné en 8^{ème} de finale. Pour l'édition 2018/2019, le PC Saint-Martin Colmar jouera le 4^{ème} tour de zone, nous leur souhaitons bonne chance.
- Pour finir les clubs d'Illzach et du PC Saint-Martin Colmar sont classés club de Haut-Niveau pour la saison 2019.

Bravo et félicitations aux joueuses et joueurs.

PALMARES 2018

La lecture du palmarès a été réalisée lors de la remise des récompenses le dimanche 16 décembre 2018. Il est inséré au PV afin que les résultats soient complets pour la saison écoulée.

- a) *Classement individuel benjamins*
1^{ère} : STRASSEL Lionel du PC Saint-Martin Colmar
- b) *Classement individuel minimes*
1^{er} : GONZALEZ Nathan du PC Guebwiller
2^{ème} : SCHARTNER Killian du CB Illzach
3^{ème} : GILLMANN Tom du CB Illzach
- c) *Classement individuel cadets*
1^{er} : VILLARD Tim du CB Illzach
2^{ème} : ARNOLD Mattéo du CB Illzach
3^{ème} : ROSENBLATT Gwenaëlle du CB Illzach
- d) *Classement individuel juniors*
1^{er} : DRIEUX Alexia du CB Illzach
2^{ème} : GOFFENEY Florian du PC Guebwiller
- e) *Classement individuel féminin national :*
1^{ère} : TASSERA Justine du PC Saint-Martin Colmar
2^{ème} : STRASSEL Aurélie du PC Saint-Martin Colmar
3^{ème} : JIMENEZ Mélody du CB Illzach du CB Illzach
- f) *Classement des joueurs seniors promotion :*
1^{er} : GUIDAT Frédéric du PC Saint-Martin Colmar
RAJOSEFA Andriamilanto du PC Saint-Martin Colmar
CHAUSSENEAUX Jean-François du PC Saint-Martin Colmar
- g) *Classement société senior :* PC Saint-Martin Colmar
- h) *Classement individuel senior :*
Sur les résultats des concours au niveau national.

- 1^{er} : LHOMME Bruno du CB Illzach
2^{ème} : KEMPF Christophe du PC Saint-Martin Colmar
3^{ème} : MELNIKOFF Clément du PC Saint-Martin Colmar

i) *Classement société 55 ans et +* : CB Illzach

- 1^{ers} : BEVILACQUA Antoine du PC Saint-Martin Colmar
2^{ème} : SCHMITT Jean-Pierre du PC Saint-Martin Colmar
3^{ème} : MAURER Alain du PC Saint-Martin Colmar

j) *Classement société la plus assidue (participation des joueurs par rapport au nombre de licenciés du club)* : PC Wittelsheim

k) *Classement société 55 ans et + la plus assidue (participation des joueurs par rapport au nombre de licenciés du club)* : PC Cernay « Les Cigognes »

l) *Classement du joueur et joueuse les plus assidus (nombre de participation par rapport au nombre de concours), soit 18 concours sur 20*

RUMMELHARD Thierry du PC Wittelsheim

Soit 17 concours sur 20

BETUIN Christiane du PC Wittelsheim

m) *Coupe des sociétés* :

Champion : Pétanque Club Cernay « Les Cigognes »

Sous-Champion : Pc Saint-Martin Colmar

n) *Coupe du Haut-Rhin* :

Champion : CB Illzach r

Sous-Champion : PC Sausheim

o) *Championnat national des clubs* :

CNC-Féminin :

ILLZACH 1 : 2^{ème} de son groupe accède au CNC-F1.

COLMAR 1 : 3^{ème} de son groupe se maintient en CNC-F2.

CNC-Masculin :

CNC1 : ILLZACH 1 : 7^{ème} de son groupe redescend en CNC2

CNC3 : COLMAR 1 : 3^{ème} de son groupe se maintient.

WITTELSHEIM 1 : 5^{ème} de son groupe se maintient.

p) *Championnat régional des clubs* :

CRC-Féminin :

4 clubs Haut-Rhinois :

COLMAR 2 : 1^{ère}, monte en CNC-F.

ILLZACH 2 : 3^{ème} se maintient.

GUEBWILLER 1 : 7^{ème} redescend en CDC-F.

ISSENHEIM 1 : 8^{ème} redescend en CDC-F.

CRC-Masculin :

8 clubs Haut-Rhinois :

COLMAR 3 : 3^{ème} se maintient.

ILLZACH 2 : 5^{ème} se maintient.

SAUSHEIM 2 : 6^{ème} se maintient.

CERNAY 1 : 7^{ème} se maintient

RHODIA 1 : 10^{ème} se maintient.

WITTELSHEIM 2 : 11^{ème} redescend en CDC.

SAUSHEIM 1 : 12^{ème} redescend en CDC.

CRC-Vétérans :

4 clubs Haut-Rhinois

RHODIA 1 : 2^{ème} se maintient.

ILLZACH 1 : 3^{ème} se maintient.

COLMAR 1 : 4^{ème} se maintient.

FESSENHEIM 1 : 5^{ème} se maintient.

CRC-BM :
Entente ILLZACH-COLMAR-ISSENHEIM championne.

q) *Championnat départemental des clubs :*

CDC-Féminin :

RHODIA F2 remporte le championnat des clubs et monte en CRC-F.

1^{ère} : RHODIA F2 / 2^{ème} : RHODIA F1 / 3^{ème} : MUNSTER F2 / 4^{ème} : WITTELSHEIM F / 5^{ème} :
MUNSTER F2 / 6^{ème} : MPSL F.

CDC-Sénior :

ILLZACH 3 remporte le championnat des clubs et monte en CRC.

Division 1 :

1^{er} : ILLZACH 3 / 2^{ème} : BOULE 2000 1 / 3^{ème} : GUBWILLER 1 / 4^{ème} : SAINT-LOUIS 1 / 5^{ème} :
MUNSTER / 6^{ème} : ILLZACH 4 / 7^{ème} : MPSL 1 / 8^{ème} : BISHEIM / 9^{ème} : RHODIA 2 / 10^{ème} : COLMAR
4 / 11^{ème} : MPSL 2 / 12^{ème} : PC RHIN 1.

Division 2 :

1^{er} : LA BOULE DE BART' / 2^{ème} : GUEBWILLER 2 / 3^{ème} : FESSENHEIM 1 / 4^{ème} : RHODIA 4 / 5^{ème} :
COLMAR 5 / 6^{ème} : CERNAY 2 / 7^{ème} : SAINT-LOUIS 2 / 8^{ème} : BOULE 2000 2.

Division 3 :

1^{er} : ILLZACH 5 / 2^{ème} : COLMAR 6 / 3^{ème} : RHODIA 5 / 4^{ème} : RHODIA 3 / 5^{ème} : FESSENHEIM 2 /
6^{ème} : MUNSTER 2 / 7^{ème} : GUEBWILLER 3 / 8^{ème} : MPSL 3 / 9^{ème} : PC RHIN 2.

CDC-Vétérans :

MPSL V1 remporte le championnat des clubs.

Groupe A :

1^{er} : COLMAR V2 / 2^{ème} : RHODIA V2 / 3^{ème} : ILLZACH V2 / 4^{ème} : ISSENHEIM V2 / 5^{ème} :
GUEBWILLER V2 / 6^{ème} : WITTELSHEIM V / 7^{ème} : MPSL V2 / 8^{ème} : MUNSTER V.

Groupe B :

1^{er} : ISSENHEIM V1 / 2^{ème} : COLMAR V3 / 3^{ème} : ILLZACH V4 / 4^{ème} : BOULE 2000 V / 5^{ème} :
CERNAY V1 / 6^{ème} : SAINT-LOUIS V / 7^{ème} : RHODIA V5 / 8^{ème} : GUEBWILLER V1.

Groupe C :

1^{er} : MPSL V1 / 2^{ème} : ILLZACH V3 / 3^{ème} : MUNSTER V1 / 4^{ème} : FESSENHEIM V2 / 5^{ème} : RHODIA
V3 / 6^{ème} : CERNAY V2 / 7^{ème} : RHODIA V4 / 8^{ème} : PC RHIN V.

r) *Les Champions départementaux :*

- *Individuel féminin :* JIMENEZ Mélody du CB Illzach
- *Individuel senior :* ROMANN Christophe du PC Saint-Martin Colmar
- *Individuel benjamin :* STRASSEL Lionel du PC Saint-Martin Colmar
- *Individuel minime :* HAFFNER Inès du PC Guebwiller
- *Individuel cadet :* VILLARD Tim du CB Illzach
- *Individuel junior :* GOFFENEY Florian du PC Guebwiller
- *Doublette mixte :* TARANTO Laurence et KEMPF Christophe du PC Saint-Martin Colmar
- *Doublette senior :* DECHARTRES André et VINCENZI Bruno du CB Illzach
- *Doublette féminin :* STRASSEL Aurélie et LASPOUSSAS Séverine du PC Saint-Martin Colmar
- *Doublette Jeu Provençal :* ALBIGER Jonathan et WALTOSZ Guillaume du PC Wittelsheim
- *Doublette Benjamin/Minime :* SCHATNER Killian du CB Illzach et BOURGADE Lola du PC Saint-Martin Colmar
- *Doublette Cadet :* ROSENBLATT Gwenaëlle et ARNOLD Mattéo du CB Illzach
- *Doublette Junior :* DRIEUX Alexia du CB Illzach et VELLA Alex du PC Saint-Martin Colmar
- *Triplette vétérans :* SETTE Pascal, SHURDER René et DE BESSA José du CB Illzach
- *Triplette senior :* PORTAL Cyrille, LHOMME Bruno et D'ANTONI Damien du CB Illzach
- *Triplette féminin :* JIMENEZ Mélody, DRIEUX Cinzia et SCHATNER Evelyne du CB Illzach
- *Triplette promotion :* GUIDAT Frédéric, RAJOSEFA Andriamilanto et CHAUSSONEAUX Jean-François du PC Saint-Martin Colmar
- *Triplette Jeu Provençal :* MAGAND Raphaël, GRAFF Yannick du CB Illzach et HAUSSER Julien du PC Cernay « Les Cigognes »
- *Triplette Benjamin/minime :* SCHATNER Killian et Manon du CB Illzach et BOURGADE Lola du PC Saint-Martin Colmar

- *Triplette Cadet* : Villard Tim, ARNOLD Mattéo du CB Illzach et CAZAUX Jimmy du PC Rhodia.
- *Triplette Junior* : DRIEUX Alexia du CB Illzach et VELLA Alex et BOURGADE Tess du PC Saint-Martin Colmar.

BILAN FINANCIER 2018

Monsieur Michel RABELLINO présente le bilan.

Chaque club a reçu le rapport financier, les tableaux recettes et dépenses.

Présentations des différents postes dépenses et recettes.

La subvention du Conseil Régional sera versée en février 2019.

L'ordinateur et l'imprimante du CD68 peuvent être prêtés aux clubs pour les différentes manifestations.

Le déficit du National Mulhousien est dû aux mauvaises conditions climatiques du samedi.

Merci à monsieur RIEGERT Julien pour la recherche des publicités pour le calendrier de poche, ce qui permet de payer l'impression du calepin.

La subvention de 1000€ pour les championnats régionaux n'a pas été versée.

Dépenses : 148 640,10€

Recettes : 148 623,16€

Le budget est déficitaire de 16,94€ en 2018.

Total des avoirs : 15 865,59 €

Le Président remercie le trésorier pour le travail accompli.

Monsieur CHAUMONT Claude demande qui fixe les prix des mutations. C'est la Fédération. 10€ sont versés au Grand Est et 20€ à la Fédération pour les mutations externes et 10€ sont versés à la Fédération pour les mutations internes.

Pour information, 1€ par qualifié au championnat de France est reversé pour l'association ILONA.

RAPPORT DES RÉVISEURS AUX COMPTES

Messieurs SANCHEZ Henri et CHAUMONT Henri-Pierre ont procédé à la révision des comptes le 4 janvier 2019 au siège du comité départemental en présence de monsieur RABELLINO Michel.

Tous les documents nous ont été remis.

Le trésorier est félicité pour la tenue des comptes. Aucune anomalie n'a pas été retenue.

Il donne quitus à Monsieur RABELLINO Michel pour la tenue des comptes.

DÉCHARGE AU COMITÉ

La décharge est donnée au comité.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES RÉVISEURS AUX COMPTES 2019

Pas de nouveau candidat.

Messieurs CHAUMONT Henri-Pierre et SANCHEZ Henri seront réviseurs aux comptes pour la saison 2019.
Monsieur RAY Lionel sera réviseur suppléant.

ÉLECTION PARTIELLE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Une candidature enregistrée : monsieur FEDERLE Thierry.
On le félicite pour son entrée au CD68.

RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DÉSIGNATIONS DES ÉLECTEURS POUR LE GRAND EST

Candidats pour les différentes commissions.

- ◆ Commission d'arbitrage : à confirmer
- ◆ Candidature à l'examen d'arbitre : messieurs AEMMER Grégory, ALVES Domingos, JAMBOIS Johnny, DROUADAINE Philippe, MULDERMANS Grégory et DODIN Kévin.
- ◆ Commission des jeunes : aucune candidature.
- ◆ Candidature Éducateurs / Initiateurs : aucune candidature.
- ◆ Commission de Discipline Départementale : les membres doivent confirmer. Il serait bien qu'un ou deux membres renforcent cette commission. Actuellement, 2 membres extérieurs, messieurs ALVES Domingos et RAY Lionel. Messieurs RIOT Jean-Yves, MARTIN Théodore et FORT Didier se présentent et rejoignent la commission. Le représentant du CD68 est monsieur FRANC Michel.
- ◆ Commission féminine : aucune candidature.
- ◆ Commission technique et sportive : monsieur MILLEREUX Franck rejoint la commission, il sera le référent pour le jeu provençal.
- ◆ Désignations des électeurs pour le Grand Est : mesdames STERNITZKY Michèle et LEQUERTIER Chantal seront électrices.

Chaque ancien membre des commissions doit confirmer son implication au sein des différentes commissions.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Monsieur RABELLINO Michel présente le budget prévisionnel 2019.

Remarque :

Les amendes pour non présentation de licence sont reversées dans la caisse de la commission des jeunes.

Le budget prévisionnel 2019 est validé et adopté par l'ensemble des présents.

**VALIDATION DES DÉCISIONS PRISES
LORS DE LA RÉUNION DES PRÉSIDENTS DU 18 NOVEMBRE 2018
MODIFICATIONS RÈGLEMENT INTÉRIEUR,**

■ **Validation du règlement interne CDC Open, CDC Féminin et CDC Vétérans :**

Mis en accord avec les règlements CNC et CRC Grand Est.

L'Assemblée Générale propose de créer deux divisions en CDC Vétérans pour 2020.

Le CD68 reverra l'article concernant le CDC Vétérans.

■ **Modification du règlement intérieur :**

Modification de quelques articles suite à des nouvelles directives et à la réunion des Présidents du 18 novembre 2018. Les articles modifiés sont présentés.

Article 5-1 : Demande de licences : prix des licences

3 propositions :

Proposition 1 : seniors 36 € ; vétérans 28€ ; benjamins/minimes/cadets 5€ ; juniors 10€ ; duplicata 10€ et correction d'erreur 2€

Proposition 2 : seniors 36 € ; vétérans 30€ ; benjamins/minimes/cadets 5€ ; juniors 10€ ; duplicata 10€ et correction d'erreur 2€

Proposition 3: seniors 37 € ; vétérans 29€ ; benjamins/minimes/cadets 6€ ; juniors 11€ ; duplicata 10€ et correction d'erreur 2€

Passage au vote :

Proposition 1 : 16 voix ; Proposition 2 : 23 voix ; proposition 3 : 6 voix.

La proposition 2 est adoptée.

L'objectif est d'arriver à 40€ pour les licences seniors et vétérans.

Article 12 : Tarif des boissons et petite restauration

2 propositions :

Proposition 1 :

Sandwich (lard, jambon, rosette, fromage, pâté, steak haché) 2,50 €

Sandwich (saucisse chaude, merguez, côtelette, gendarme) 3,00 €

Proposition 2 : pas de changement, tous les sandwiches à 2,50€

Passage au vote :

Proposition 1 : 19 voix ; Proposition 2 : 26 voix ;

La proposition 2 est adoptée. Pas de changement.

Article 13 : Trésorerie (ajout)

Ensuite modification de la numérotation des articles.

Article 14-1 : Championnats Régionaux Grand Est

Changement du nombre d'équipes qualifiées représentant le CD68.

Les juniors ne peuvent plus participer aux championnats seniors.

Article 14-2 : Championnats Départementaux

Le vainqueur de chaque championnat départemental est qualifié pour les championnats de France.

Modification de l'organisation des championnats provençaux.

Rajouter que le vétéran et le promotion se jouent sur une journée et qu'ils démarrent à 9h00.

Article 15 : Engagements et tirage au sort des championnats.

Dépôt des licences dès le début d'un championnat départemental.

Article 18 : Horaires.

Modification des horaires pour les championnats provençaux.

Article 19 : Tenues.

Application règlement fédéral.

2 propositions pour les concours officiels départementaux :

Proposition 1 : application règlement fédéral.

Proposition 2 : tenue club ou badge officiel du club obligatoire.

Si non respect du règlement, disqualification du joueur par le jury du concours.

Proposition 1 : 11 voix ; Proposition 2 : 30 voix

La proposition 2 est retenue. Pas de changement.

Le badge du club est le badge officiel du club, et pas un bout de papier où le nom du club est inscrit.

Pour les concours 55 ans et +, les règles ne s'appliquent pas, néanmoins une tenue correcte est demandée.

Article 21-1 : Organisation de la coupe du Haut-Rhin (de France) et des sociétés.

Participation du vainqueur de la coupe du Haut-Rhin à la coupe Grand Est.

Si refus, ce sera le finaliste.

Article 21-2 : Organisation de la coupe Haut-Rhin jeunes.

Article 22-1 : Organisation du championnat départemental des clubs open

Article 22-2 : Organisation du championnat départemental des clubs féminin

Article 22-3 : Organisation du championnat régional par équipe jeunes

Article 22-4 : Organisation du championnat départemental des clubs vétérans

Article 23 : Engagements et tirage au sort des concours.

C'est l'organisateur qui fixe les règles.

Il est préférable d'envoyer les listes spéciales excel de Gestion concours.

Rajout de la coupe Grand Est.

Article 24 : Horaires.

Rajout du mardi pour le CDC-V.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

ORGANISATION SAISON 2019

■ **Participation du CD68 à la coupe Grand Est.**

Possibilité d'intégrer la coupe Grand Est en 2019. Le club qui participera sera le champion de la coupe du Haut-Rhin 2019. Validé par l'AG.

■ **Inscriptions championnats 2019 (même procédure qu'en 2018) :**

Pour rappel : chaque club devra envoyer la liste spéciale format excel afin de faciliter la préparation du championnat pour le jeudi soir 20h00 précédent le jour du championnat.

Le listing des équipes engagées sera publié sur le site du CD68 dès le jeudi soir. Si oubli d'une équipe, elle pourra être rajoutée exceptionnellement jusqu'à 12h00 le vendredi précédent le championnat, par mail à la secrétaire du CD68. Passé ce délai, plus aucune inscription ne sera prise en compte. Le tirage sera publié à partir de 17h00 le vendredi précédent le jour du championnat.

■ **Obligation d'envoyer les résultats complets de tous les concours (ou fichier gestion concours) à la personne responsable des classements et à la secrétaire pour parution sur le site à la fin du concours ou du championnat.**

■ **Obligation de faire tous les concours et championnats sur gestion concours.**

■ **Résultats en direct des championnats départementaux et régionaux sur le site du CD68.**

- **Catégorisation des joueurs** : la liste est visible sur le site du CD68. Seront honneurs en 2019, tous les joueurs qui étaient élites ou honneurs en 2017, en 2018 et ceux ayant marqué 9 points de catégorisation ou plus en 2018 et ceux qui ont participé à un championnat de France.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS CALENDRIERS DU CDC ET CRC 2019

CDC 2019 :

32 équipes engagées réparties en 3 divisions.

Division 1 à 2 groupes de 8, divisions 2 et 3 à 8 équipes

CDC-1A	
1	ILLZACH 4
2	MUNSTER 1
3	COLMAR 4
4	GUEBWILLER 2
5	WITTELSHEIM 2
6	MPSL 2
7	PC RHIN 1
8	RHODIA 3

CDC-1B	
1	COLMAR 5
2	MPSL 1
3	GUEBWILLER 1
4	LA BOULE DE BART'
5	SAINT-LOUIS 1
6	BIESHEIM
7	RHODIA 2
8	FESSENHEIM 1

CDC-2	
1	BOULE 2000 2
2	ILLZACH 5
3	CERNAY 2
4	COLMAR 6
5	RHODIA 4
6	RHODIA 5
7	FESSENHEIM 2
8	SAINT-LOUIS 2

CDC-3	
1	MUNSTER 2
2	PC RHIN 2
3	GUEBWILLER 3
4	ILLZACH 6
5	RHODIA 6
6	RHODIA 7
7	PL LES ACACIAS ALTKIRCH
8	ISSENHEIM

Présentation des tirages et du calendrier.

CDCF 2019 :

10 équipes engagées.

Division 1 à 2 groupes.

CDCF-A	
1	ILLZACH F3
2	MUNSTER F2
3	RHODIA F3
4	ISSENHEIM F
5	WITTELSHEIM F

CDCF-B	
1	ILLZACH F4
2	MPSL F
3	GUEBWILLER F
4	MUNSTER F1
5	CERNAY F

Présentation des tirages et du calendrier.

CDCV 2019 :

21 équipes engagées.

1 seule division et 3 groupes.

CDCV-A	
1	MUNSTER V2
2	RHODIA V3
3	ISSENHEIM V2
4	ILLZACH V4
5	CERNAY V2
6	RHODIA V5
7	CERNAY V3

CDCV-B	
1	MUNSTER V1
2	MPSL V2
3	ILLZACH V3
4	COLMAR V3
5	RHODIA V4
6	GUEBWILLER V1
7	CERNAY V1

CDCV-C	
1	RHODIA V2
2	COLMAR V2
3	ISSENHEIM V1
4	ILLZACH V2
5	SAINT-LOUIS V
6	WITTELSHEIM V
7	GUEBWILLER V2

Présentation des tirages et du calendrier.

Comme les 3 groupes ont le même nombre d'équipes engagées, la phase finale se déroulera à 4. Les 3 premiers de chaque groupe et le meilleur deuxième seront qualifiés pour les ½ finales avec tirage intégral. Les vainqueurs des ½ finales s'affronteront pour le titre. Le vainqueur accèdera en CRC.

CRC 2019 :

16 équipes engagées.

1 division à 2 groupes

CRC-A	
1	ERSTEIN 1
2	ILLZACH 3
3	CBS 1
4	EPFIG 1
5	COLMAR 2
6	SAUSHEIM 1
7	BOULE 2000 1
8	LA WANTZENAU 1

CRC-B	
1	CERNAY 1
2	COLMAR 3
3	ILLZACH 2
4	KALTENHOUSE 1
5	KRONENBOURG 1
6	MUNDOLSHEIM 1
7	PETANCAIR'S 1
8	RHODIA 1

Présentation des tirages et du calendrier.

CRC-F 2018 :

8 équipes engagées.

1 seule division et 1 seul groupe.

CRC-F	
1	KALTENHOUSE F1
2	CBS F2
3	BOULE CASSEE F1
4	MUNDOLSHEIM F1
5	RHODIA F2
6	RHODIA F1
7	ILLZACH F2
8	ERSTEIN F1

Présentation des tirages et du calendrier.

CRC-V 2018 :

8 équipes engagées.

CRC-V	
1	COLMAR V1
2	CBS V1
3	ILLZACH V1

4	FESSENHEIM V1
5	SCHWEIGHOUSE V1
6	MPSL V1
7	ERSTEIN V1
8	RHODIA V1

Présentation des tirages et du calendrier.

RÉALISATION DU CALENDRIER 2019

Tous les championnats sont couverts.

L'ébauche est présentée avec les propositions des différents clubs. Validation des organisations ou plusieurs candidatures sont proposées par arrangement entre sociétés ou par tirage au sort.

Si un club souhaite organiser des manifestations non couvertes au calendrier, merci de communiquer vos dates pour le 31 janvier 2019.

INFORMATIONS DIVERSES DU COMITÉ

Bilan du Congrès National du 11 au 12 janvier 2019 :

Monsieur Joseph CANTARELLI élu Président de la FFPJP.

Monsieur Loïc FUENTES rejoint le comité directeur.

Nouvel équipementier : UHLSPORT. Nouvelle tenue pour l'équipe de France et pour les arbitres.

Intervention des différentes commissions :

Discipline :

Si nouvelle infraction pendant une peine, la sanction sera ajoutée à la précédente et une nouvelle peine sera prononcée.

Informatique :

Mise en place du nouveau logiciel geslico. Le login est individuel et le détenteur est responsable devant la CNIL. Un droit visuel fédéral sera accordé à l'administrateur sur demande.

CNC :

Pour la liste des engagés, une fiche standardisée sera envoyée.

Possibilité d'inscrire 2 joueurs en CDC qui pourront ensuite aller en CRC ou en CNC. Pas de possibilité de redescendre.

Le CD a le droit de refuser que des joueurs ayant joué en CNC ou CRC s'inscrivent en CDC.

Pour le provençal : les ententes ne sont pas permises. 3 doublettes et 2 triplettes. 11 points ou 2h et deux mènes.

1 forfait général d'une équipe entraîne sa rétrogradation en plus petite division. Si une équipe du même club monte, elle ne pourra pas monter.

MMA :

Création d'une plateforme dédiée à la pétanque pour les déclarations de sinistres sur le portail de la FFPJP.

Si organisation d'un évènement exceptionnel, possibilité de prendre une garantie complémentaire (200 personnes non licenciées max) pour 50€.

Attention aux membres dans les clubs, ils ne sont pas couverts par l'assurance de la FFPJP. Faire attention à ce qu'il soit couvert par une assurance privée.

Nomination de 2 Présidents d'honneur :

Messieurs DESBOIS Michel et AZEMA Claude (facilitera les démarches avec les administrations et le comité olympique...)

DTN :

Présentation du projet associatif fédéral 2024 validé par le congrès

Charte d'éthique de la Fédération validée.

Modifications du RI validées (insertion de la charte d'éthique, l'obligation de l'extrait n°3 du casier judiciaire pour être membre d'un comité, obligation du certificat médical pour la prise de licence)

Commission d'arbitrage :

Présentation des résultats de l'enquête réalisée par la commission fédérale pour valoriser la fonction d'arbitre (**Quelques propositions** : sanctionner par une amende le club dont un joueur a agressé un arbitre, faire payer les cartons et orange aux joueurs, traquer les joueurs alcoolisés, reprendre l'autorité sur nos terrains...

Rappel : Tous concours agréés par le CD est un concours officiel quel que soit le type de concours.

Enrichir le portail de la CNA pour favoriser l'arbitrage.

Le congrès valide la proposition de l'obligation d'avoir 1 arbitre par club. Les modalités seront définies pendant la saison 2019.

Politique jeunes :

Le congrès encourage la poursuite des travaux. Une première approche aura lieu lors du colloque des éducateurs des 2 et 3 février.

Présentation du nouveau projet : la création d'un Centre National de la Fédération (boulodrome + bureaux administratifs) pour 7 millions d'€ Présentation du projet pour CABRIES (13). Sa réalisation entrainera l'augmentation de la licence de 2€ à compter de 2021. Le congrès donne son accord.

Bilan de l'AG du Grand Est du 15 décembre 2018 :

Validation de tous les règlements Grand Est.

Le PV sera diffusé à toutes les sociétés et consultable sur le site du CD68.

Renouvellement des licences :

Madame WIEBELSKIRCHER Monique, responsable des licences.

Les certificats médicaux, les attestations questionnaire de santé et les demandes de licences avec attestation sur l'honneur et l'autorisation parentale seront conservés dans les clubs.

Lors de la demande de licence, n'oubliez pas d'inscrire la date de naissance du certificat médical.

Lors de la mise à jour d'une licence, si la date du certificat médical n'est pas valide, faire un mail à madame WIEBELSKIRCHER Monique qui fera la modification.

Pour les photos, utiliser le format jpeg.

Coupe de France, Coupe d'Alsace, Coupe des sociétés 2018/2019, engagements des équipes et calendrier :

Calendrier :

1^{er} Tour : du 21 mars au 3 mai 2019 (accord entre les clubs)

En cas de désaccord, la date imposée : le vendredi 3 mai 2019

2^{ème} Tour : du 6 mai au 28 juin 2019 (accord entre les clubs)

Date butoir : le vendredi 28 juin 2019

Tours suivants : Coupe de France sous pilotage du CD 68 et de la Fédération. Coupe d'Alsace sous pilotage de la Ligue d'Alsace, ½ finales et finales coupe des sociétés et coupe du Haut-Rhin sous pilotage du CD 68.

En cas de litige sur les dates, le CD68 se réserve le droit de les modifier. La finale de la coupe du Haut-Rhin se jouera en même temps que la 3^{ème} place qualificative.

L'équipe championne du Haut-Rhin participera à la coupe Grand Est en décembre 2019.

1^{er} tour Coupe de France : le premier reçoit

GUEBWILLER – PL LES ACACIAS ALTKIRCH

WITTELSHEIM – COLMAR

MPSL – LA BOULE DE BART'

SAUSHEIM – ILLZACH

1^{er} tour coupe des Sociétés : le premier reçoit

MPSL – COLMAR

SAINT-LOUIS – WITTELSHEIM

CERNAY – MUNSTER

FESSENHEIM – GUEBWILLER

PC RHIN - BB

16^{ème} National Mulhousien et 11^{ème} National Féminin :

- Rapporteur : monsieur RABELLINO Michel
- Recherche de sponsors
- Dans chaque club, inciter les joueurs et joueuses du CD68 à participer
- Demande de bénévoles pour vendredi, samedi et dimanche
- Nouveauté : Grand prix des aînés en triplettes 55 ans et +

Mise à jour des adresses des sociétés :

Chaque société donnera 2 ou 3 adresses mails pour la transmission des documents.

Chaque société recevra les adresses mises à jour.

Réunion des arbitres et des membres de la commission de discipline : 9 février à Rhodia à 9h00.

Le même jour réunion pour l'organisation des compétitions du jeu provençal en 2019.

Réunions des Présidents :

Le dimanche 24 mars 2019 : 9h30 au siège du CD68.

Assemblée Générale 2019 : 19 janvier 2020

Candidature pour l'organisation : ALTKIRCH

MUNSTER organisera l'AG 2020.

Félicitations à messieurs ALVES Domingos, AEMMER Grégory, DODIN Kévin, JAMBOIS Johnny, MULDERMANS Grégory et DROUADAINE Philippe pour la réussite à l'examen d'arbitre. Bienvenue dans le corps arbitral.

En 32^{ème} de finale de la Coupe de France, le PC Saint-Martin Colmar reçoit Quetigny le 3 février 2019 au boulodrome d'Illzach. Nous leur souhaitons bonne chance.

Concours 55 ans et + : pour les engagements des concours, faire un chèque libellé à l'ordre du club organisateur et le club organisateur fera un chèque global des engagements à l'ordre du CD avec la fiche paiement de gestion concours.

Monsieur HERAS Daniel demande des précisions sur l'avancement FFSE : le CD est en relation avec monsieur LEBOT au niveau de la Fédération.

Concours 55 ans et + : madame CECERE Isabelle demande que les règles des concours 55 ans et + soient rappelées. Prévoir 2 ou 3 affichages pour l'annonce des parties.

Remerciements au MPSL pour cette organisation.

Monsieur MAURER Pierre clôt l'Assemblée Générale à 16h30 et remercie les dirigeants pour leur participation et souhaite à tous une bonne année sportive.

Le président
Monsieur MAURER Pierre

La secrétaire
Madame LEQUERTIER Chantal